
CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 12 mai 2014

L'an deux mil quatorze, le douze mai, à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur René DESILLE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	: 19	<u>Etaient présents</u> : René DESILLE, Franck BOGEY, Monique GRILLET, Claude NAPARSTEK, Eliane GRANCHAMP, Alain DESHAIRES, Jacques BUISSON, Laurent ROTH, Fabrice RAVOIRE, Carole ANGONA, Anne MONFORT, Marie-France NOVEL, Elisabeth PALHEIRO, Philippe BEAUQUIS, Marie-Christine TAPPONNIER, Patrice BEAUQUIS, Corinne DOUSSAN.
Présents	: 17	
Date de convocation	: 5 mai 2014	
Date d'affichage	: 5 mai 2014	
Secrétaire de séance	: Elisabeth PALHEIRO	
		<u>Etaient absents ou excusés</u> : Sandrine DEBRECKY, Eric TOCCANIER
		Eric TOCCANIER a donné pouvoir à René DESILLE.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

- *Commission intercommunale des impôts directs.*

La modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour modifié :

1. *Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 avril 2014.*
2. *Indemnité pour le gardiennage de l'église communale.*
3. *SIBRA - Représentant permanent au conseil d'administration.*
4. *Commission communale des impôts directs.*
5. *Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation*
6. *Locations salle polyvalente.*
7. *Commission intercommunale des impôts directs.*

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 AVRIL 2014

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 14 avril 2014 qui est approuvé à l'unanimité.

2. INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les dispositions prévues par la circulaire préfectorale du 24 avril 2014 relatives à l'indemnité pour le gardiennage de l'église communale.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, que l'indemnité allouée au gardien résidant dans la commune reste fixée à la somme de 734,80 euros au titre de l'année 2014.

Les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6282 du budget primitif 2014.

3. SIBRA - REPRESENTANT PERMANENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Maire donne toutes explications au conseil municipal concernant la désignation d'un représentant permanent de la commune au sein du conseil d'administration de la SIBRA.

En raison d'une incompatibilité, Monsieur le Maire ne peut être délégué à la SIBRA.

Il convient donc de désigner un autre représentant.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- Annule la délibération n° D-2014-043 du 14 avril 2014,
- Désigne Monique GRILLET en qualité de représentant permanent au conseil d'administration de la SIBRA.

4. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle les dispositions concernant la constitution des commissions communales des impôts directs contenues dans le code général des impôts.

A la suite des élections municipales, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission municipale présidée par le Maire, et comprenant huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants, qui sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables dressée en nombre double par le conseil municipal.

La durée du mandat des membres est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Le conseil municipal, entendu ces explications, à l'unanimité, propose la liste de contribuables suivante :

Commissaires - Titulaires	Commissaires - Suppléants
- Eric TOCCANIER	- Robert BAUQUIS
- Alain DESHAIRES	- Patrice BEAUQUIS
- Jacques BUISSON	- Eliane GRANCHAMP
- Monique GRILLET	- Dominique LAVOREL
- Franck BOGEY	- Marie-France NOVEL
- Monique CORNACHON	- Carole ANGONA
- Marie-Christine TAPPONNIER	- Thérèse BOUVIER
- Fabrice RAVOIRE	- Corinne DOUSSAN

Commissaires - Titulaires	Commissaires - Suppléants
- Laurent ROTH - Jean-Roland FONTANA - Anne MONFORT - Philippe BEAUQUIS	- Elisabeth PALHEIRO - Claude NAPARSTEK - Sandrine DEBRECKY - Michel DUSSOLLIET-BERTHOD

Propriétaires de bois - Titulaires	Propriétaires de bois - Suppléants
- Jean-Pierre LONGERAY - Jacques PRUNIER	- Paul BAUQUIS - Franck ACCAMBRAY

Personnes non domiciliées sur la commune - Titulaires	Personnes non domiciliées sur la commune - Suppléants
- François BELLEVILLE - Pierre GRANCHAMP	- Roger GOLLIET-MERCIER - Roger RASSAT

Monsieur le Maire est chargé d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution de cette commission.

5. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION (ARTICLE L 2122-22 DU C.G.C.T.)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal ce qui suit :

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal n° D-2014-041 en date du 14 avril 2014,

CONSIDERANT l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes :

4. Préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget :

Décision		Objet	Montant du marché
Numéro	Date		
DEC-2014-007	25/04/2014	Contrat de prestations de conseils et d'assistance dans tous les domaines du droit de l'urbanisme avec la SARL E.F.U. - 7 bis rue du Pré Paillard - 74940 ANNECY LE VIEUX.	2 600,00 HT

8. Délivrance et reprise de concessions dans le cimetière :

Décision		N° de la concession	Nature de la concession	Tarif	Concession accordée à titre de
Numéro	Date				
DEC-2014-008	25/04/2014	B 62	Trentenaire	200,00	Concession nouvelle

15. Exercice des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme :

La commune renonce à exercer son droit de préemption urbain sur les biens ci-après désignés :

Décision		Situation du bien				Désignation du bien
Numéro	Date	Section	N°	Lieu-dit	Superficie	
DEC-2014-005	24/04/2014	C	2962	Le Mont	1 ha 32 a 26 ca	Immeuble non bâti
DEC-2014-006	24/04/2014	C	2408	A l'Herbe	20 a 96 ca	Immeuble bâti sur terrain propre
DEC-2014-009	12/05/2014	C	2959	30 chemin d'Eterzy	1 000 m ²	Immeuble non bâti

6. LOCATIONS SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande d'utilisation de la salle polyvalente.

Le conseil municipal, après discussion, à l'unanimité, fixe le montant de la location suivante :

– TEIXEIRA Maria 150 €

Ce tarif est communiqué au demandeur avant la date retenue pour la manifestation.

Monsieur le Maire est chargé de toutes les formalités permettant l'encaissement de cette recette.

7. COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle les dispositions concernant la constitution des commissions intercommunales des impôts directs contenues dans le code général des impôts.

La Communauté de l'Agglomération d'Annecy doit délibérer pour la création de cette commission qui est composée de 11 membres, à savoir le Président de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy, 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants qui sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy sur proposition de ses communes membres.

Le conseil municipal, entendu ces explications et après délibération, à l'unanimité, propose les deux représentants suivants :

Titulaire	Suppléant
René DESILLE	Monique GRILLET

INFORMATIONS

- **Prioriterre** : Assemblée générale le 16 mai à 17h30.
- **ADMR du Pays d'Alby** : Assemblée générale le 22 mai à 20h00.
- **Commissions de la C2A** :
 - Economie : Alain DESHAIRES
 - Environnement : Patrice BEAUQUIS
 - Sport et Culture : Franck BOGEY, Anne MONFORT

- Sociale : Jacques BUISSON
 - Finances : Monique GRILLET
 - Commission consultative des services publics locaux : René DESILLE
 - Appel d'offres : René DESILLE, Monique GRILLET
 - SILA : Marie-Christine TAPPONNIER
 - SIPAS : Corinne DOUSSAN
 - SIUPEG : René DESILLE
 - Office de tourisme : Monique GRILLET (suppléante)
- **Elections européennes du 25 mai** : Constitution des bureaux.
 - **Repas des Anciens** : 14 juin - Personnes nées jusqu'au 31 décembre 1944.
 - **Election des jurés d'assises** :
 - GUILLOT Carole épouse PAVANI (page 129 ligne 8 n° 1928)
 - DURIEUX Yvette épouse DORTHE (page 44 ligne 5 n° 651)
 - BERNARD-GRANGER Rémy (page 120 ligne 5 n° 1790) → Non retenu. Agé de 19 ans.
 - RODIER Sophie épouse COURANT (page 102 ligne 1 n° 1516)

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 22 heures.

Le Maire
René DESILLE